

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 4 décembre de l'An Deux Mille Vingt-cinq à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 25

Marie-Pierre BARIOU, Corine PÉRON, François GUET, Sébastien THOMAS, Isabelle STEFANUTTI, Yves TYMEN, Marc RAHER, Henri SAVINA, Ronan KERVAREC, Katell CHANTREAU, Jocelyne POITEVIN, Dominique TILLIER, Philippe LE MOIGNE, Isabelle CLÉMENT, Bertrand POULMARC'H, Christine TANGUY, Christelle DRÉANO, Olivier DELBOT, Françoise PENCALET.

Pouvoirs : Marie-Thérèse HERNANDEZ, pouvoirs à Henri SAVINA

Frédéric LE LANN, pouvoirs à Philippe LE MOIGNE

Gildas HÉMERY, pouvoirs à Isabelle CLÉMENT

Sylvie VIGOUROUX-BUREL, pouvoirs à Christine TANGUY

Philippe CORNEC, pouvoirs à Ronan KERVAREC

André GUILLEMOT, pouvoirs à Jocelyne POITEVIN

Excusée : Anne-Marie KÉROURÉDAN

Secrétaire de séance : Henri SAVINA

DELIBÉRATION N° DEA-25-12-03

OBJET : Fixation des tarifs des prestations facturables Eau et Assainissement - Année 2026

Pièce annexe : Tableau des tarifs 2026 Prestations facturables Eau et Assainissement

Rapporteur : Henri SAVINA

Vu les tarifs annexés ;

Afin de tenir compte du contexte inflationniste, il est proposé d'appliquer une augmentation de 1 % des tarifs des prestations réalisées par le service Eau et Assainissement selon l'évolution des prix à la consommation INSEE aux tarifs 2025.

A noter, la révision des tarifs portant sur les cartes monétiques d'accès aux bornes de puisage ainsi que sur les tarifs pour vérification des compteurs par diamètre (DN15 à DN>40) afin de s'adapter aux conditions opérationnelles de mise en œuvre.

Vu l'avis du Conseil d'exploitation du 17 novembre 2025,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 24 novembre 2025,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **VALIDER** les tarifs des prestations Eau et Assainissement 2026 avec une évolution de 1 %,
- **VALIDER** les tarifs portant sur les cartes monétiques d'accès aux bornes de puisage,
- **VALIDER** les tarifs portant sur la vérification des compteurs.

Fait et délibéré le 4 décembre 2025.

La Présidente,
Jocelyne POITEVIN



Le secrétaire,
Henri SAVINA

